



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

1 – Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du devis de formation dûment signé à :

ICOM'provence, 100 boulevard de la Barasse, 13011 Marseille. Courriel : contact@icomprovence.net

2 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le client reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à ICOM'provence un exemplaire signé.

Si le client est une personne ayant entrepris ladite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.

À l'issue de la prestation, une facture en un exemplaire sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client). À l'issue de toute action de formation une attestation de présence sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

3 – facturation et Paiement

Les prestations de formation exécutées par ICOM'provence sont exonérées de TVA (art 261 4-4^{ème} – A du CGI). La facturation se fera à l'issue de la formation, auprès de l'Organisme Paritaire Agréé, en cas de prise en charge notifiée avant l'entrée en formation ou auprès du demandeur, dans le cas contraire.

En cas d'exécution partielle, la partie de la formation non exécutée du fait du demandeur fera l'objet d'une facturation séparée, le prix sera alors majoré de la TVA à 20%.

Le règlement des prestations se fait par chèque à l'ordre de ICOM'provence, ou par virement bancaire;

En cas de financement par un organisme collecteur, le Client s'engage à :

payer les montants non pris en charge par l'OPCO.

indiquer explicitement sur la convention à transmettre à ICOM'provence une copie de l'accord de prise en charge ;

s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client. Si ICOM'provence n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Le cas échéant, le remboursement des avoirs par M.O.D.E est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

4 – Annulation

Du fait du Client :

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie reçues, moins de 2 jours avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, ICOM'provence se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

Du fait du centre de formation ICOM'provence ::

L'association se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

L'association en informe le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du fait de ICOM'provence.

5 - Défaut de paiement

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles.

L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

Dans le cas où un Client s'inscrirait à une nouvelle formation, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, ICOM'provence pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit

6 – Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal d'instance de Marseille sera compétent.

7 - Propriété Intellectuelle

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations,

sans autorisation expresse préalable de ICOM'provence, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

8. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site de ICOM'provence ou du service centralisant les commandes.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture ou un mail à contact@icomprovence.net

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires remplis par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par ICOM'provence uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations .

9. Divers

9.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles de ICOM'provence

ICOM'provence se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation la commande par le Client.

9.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

9.3. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous restons à votre disposition pour toute information.

Fait le 02/09/2021 à Marseille